



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II  
AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE EPISCOPALE DU CONGO  
EN VISITE «AD LIMINA APOSTOLORUM» Jeudi 25 novembre 1993**

*Chers frères dans l'épiscopat,*

1. Soyez les bienvenus dans cette demeure où je vous accueille avec joie pour la traditionnelle visite *ad limina*, que vous accomplissez, à votre tour, dans le sillage de vos frères membres du collège épiscopal. Je suis heureux, en particulier, de saluer le nouveau Président de votre Conférence, Monseigneur Bernard Nsayi, évêque de Nkayi. Je le remercie de l'aimable adresse qu'il m'a présentée en votre nom et je lui offre mes meilleurs vœux pour le service ecclésial qui lui est demandé.

La rencontre de ce jour est motivée par un souci pastoral que nous avons en commun: celui d'annoncer l'Évangile par toute la terre, selon le mandat reçu du Christ. Ainsi que le rappelle le [Concile Vatican II](#), « les évêques, chacun pour sa part, dans toute la mesure où l'accomplissement de sa propre charge le lui permet, doivent accepter d'entrer en communauté d'effort entre eux et avec le successeur de Pierre, à qui a été confiée, à titre singulier, la charge considérable de propager le nom chrétien »[1].

Où en est donc au Congo cette propagation du nom chrétien? Où en est l'annonce de l'Évangile du Seigneur, notre premier et plus cher devoir? Le bilan quinquennal que vous êtes venus faire ici répond à ces questions. Je souhaite de tout cœur que votre séjour à Rome renforce votre dynamisme afin que, de retour au pays, vous poursuiviez avec des forces rajeunies la mission évangélisatrice qui vous est confiée.

Au moment de la consécration épiscopale, chacun de vous a reçu l'Esprit qui fait de vous les grands prêtres et les pasteurs du Peuple saint: je demande pour vous la grâce d'être renouvelés dans le *Spiritum principalem*, résolu à prendre les initiatives qui s'imposent et à exercer votre autorité dans un partage judicieux des responsabilités, pour le bien de chacune de vos Eglises particulières.

2. En venant ainsi vous entretenir avec le successeur de Pierre et ses collaborateurs dans les divers dicastères de la Curie romaine, vous exprimez d'une manière tangible les liens qui nous unissent, malgré l'éloignement géographique. Par votre prière aux tombeaux des saints Apôtres, vous affermissiez encore ces mêmes liens afin que votre ministère éveille toujours davantage vos frères et sœurs à l'unité dans la foi, selon la supplique de Jésus: « Que tous soient un, Père, ...afin que le monde croie que tu m'as envoyé »[2]. La mise en commun de vos efforts favorise la concorde entre les membres du Peuple de Dieu, à l'image de Pierre et de Paul, dont il est dit dans la préface de la messe de leur fête que «l'un et l'autre ont travaillé, chacun selon sa grâce, à rassembler l'unique famille du Christ»!

Une telle mission est d'actualité brûlante dans votre pays, où les conséquences du tribalisme sont ressenties tant dans la vie ecclésiale que dans la vie sociale. Le programme pastoral élaboré à Yaoundé en 1981, à la Vème assemblée plénière du Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar garde toute sa valeur: « Tous s'efforceront d'éliminer les traces de racisme et de discrimination. Personne n'encouragera le tribalisme par ses attitudes ou ses propos. Au lieu de jeter de l'huile sur le feu en soulignant les défauts des autres et les antagonismes anciens ou récents, il faut prêcher la charité et l'affection mutuelles. Il faut se plaire à souligner que les qualités et les talents de chaque groupe humain concourent au bien de tous et à l'enrichissement mutuel »[3].

3. Au Congo, comme dans bon nombre de pays africains, la formation permanente des prêtres est une de vos tâches prioritaires. Vos collaborateurs immédiats attendent de vous une affection compréhensive, un accueil attentionné, ainsi que des conseils et des encouragements personnalisés afin de « raviver le don que Dieu a déposé » en chacun d'eux, pour reprendre les paroles de l'Apôtre Paul à Timothée[4]. Aux heures difficiles, que connaissent tous les pasteurs, ils éprouvent le besoin de votre soutien bienveillant, comme de celui de leurs confrères et aussi des fidèles.

Selon l'exhortation apostolique *Pastores dabo vobis*, « la formation permanente vise à ce que le prêtre soit un croyant et le devienne toujours davantage »[5]. En raison de leur ordination, les prêtres ont tous entre eux des liens de fraternité sacramentelle, mais c'est au niveau du presbyterium diocésain que se développe principalement le sens de l'appartenance à une communauté sacerdotale. Il convient de procurer aux prêtres, appelés à grandir comme membres d'un presbyterium, les rencontres fraternelles destinées à refaire leurs forces physiques, psychiques et spirituelles; et il importe de veiller à ce qu'ils aient les moyens économiques nécessaires pour vivre décemment, notamment en rendant les fidèles attentifs à leurs besoins divers.

4. Lié au problème précédent, celui des séminaires est également de très grande importance, car « l'Eglise en Afrique est bien consciente que, si un témoignage efficace de l'Évangile est nécessaire, il faut qu'il y ait des prêtres qui soient eux-mêmes bien préparés, qui conduisent une

vie authentiquement chrétienne, et qui s'adonnent aux besoins pastoraux des fidèles » [6].

La plupart de vos diocèses ont un petit séminaire. En raison du manque d'écoles et étant donné la nécessité d'assurer une formation appropriée aux candidats au sacerdoce dès leur adolescence, ces institutions sont très utiles. Brazzaville abrite le grand séminaire national. Pour l'admission dans ces différentes maisons de formation, laissez-moi vous inviter à rester fermes, en veillant à ce que soient présentées d'emblée aux séminaristes les exigences de la vie sacerdotale et en encourageant leurs formateurs à poursuivre attentivement le discernement de la vocation au cours des années de séminaire.

A propos des formateurs, il vaudrait la peine d'envisager, à intervalles réguliers et sur des bases régionales, des sessions leur permettant d'harmoniser leurs objectifs et de développer en eux le sens de la responsabilité à l'égard de l'Eglise universelle. Ils chercheront à assurer aux séminaristes l'indispensable direction spirituelle, à leur donner une sérieuse discipline de vie, à leur faire estimer le célibat et à surmonter énergiquement les tendances au tribalisme.

Enfin, les formateurs auront soin d'inculquer aux futurs prêtres un esprit de collaboration sincère entre membres du clergé diocésain et religieux. Egalement, ils leur donneront l'estime de la vie consacrée et le désir de la promouvoir en respectant le charisme propre à chaque institut, car l'active présence des religieux et des religieuses dans les domaines paroissiaux, éducatifs et hospitaliers est particulièrement précieuse pour la propagation de l'Evangile.

5. Et ceci m'amène à dire un mot des membres des Instituts de Vie consacrée qui, selon vos rapports quinquennaux, constituent pour l'Eglise congolaise un groupe important d'agents apostoliques. Dans votre capitale, par exemple, les congrégations missionnaires internationales ont mis en œuvre certaines de leurs meilleures initiatives.

C'est avec satisfaction que j'ai noté, entre autres, le témoignage transparent des religieuses, dans leur ensemble. Elles donnent de l'Eglise une image orante, apostolique, charitable, pauvre, fraternelle et miséricordieuse. Orientées plus particulièrement vers la catéchèse, le monde sanitaire, la promotion de la femme, elles méritent la gratitude de tous et je les encourage à demeurer, dans la présente conjoncture du pays, des messagères d'espérance. En outre, il est remarquable de constater qu'au sein de leur activité missionnaire s'affirme une forte exigence de vie spirituelle, alliée à une stricte discipline de prière personnelle et communautaire.

Chers frères, dans votre sollicitude pastorale à l'égard des personnes consacrées, vous vous plairez à favoriser le développement de relations confiantes entre elles et les membres du clergé diocésain. Appelés à être d'authentiques maîtres spirituels, les évêques savent que l'axe central de leur ministère n'est pas l'administration, aussi nécessaire soit-elle, mais bien la sanctification de tous. Aussi la vie religieuse est à promouvoir comme telle, c'est-à-dire comme école de sainteté.

6. Le Concile Vatican II a rendu hommage à « l'armée des catéchistes hommes et femmes qui, pénétrés de l'esprit apostolique, apportent par leurs labeurs considérables une aide singulière et absolument nécessaire à l'expansion de la foi et de l'Eglise » [7].

Cet hommage s'applique particulièrement aux catéchistes congolais. Après avoir été à l'origine les bras droits des missionnaires, ils se sont transformés en professeurs de religion qualifiés, en collaborateurs dans l'apostolat et en animateurs de la prière communautaire dans les lieux où il n'y a pas de prêtre résidant. Il convient de veiller à ce qu'ils aient une solide formation doctrinale et pédagogique, et à ce qu'on leur assure un constant renouvellement spirituel, sans parler de la nécessité de leur ménager un état de vie décent. Une telle formation peut non seulement être dispensée au cours de rencontres ponctuelles mais se faire aussi dans des centres spécialisés créés à cette fin.

La préparation adéquate des catéchistes et des autres agents pastoraux, dans le but de les rendre aptes à s'acquitter pertinemment de leur mission, est d'autant plus nécessaire qu'il faut faire face au défi pastoral des sectes. Tous ont besoin d'être formés à répondre avec sagesse au besoin d'expérience spirituelle communautaire qui se manifeste chez beaucoup, à la soif de pénétrer le sens de la Parole de Dieu et au désir de connaître la réponse aux questions vitales posées par la souffrance, la maladie et la mort.

7. La vocation et la fonction des fidèles laïcs dans l'Eglise ont été présentées en termes clairs dans l'exhortation apostolique post-synodale Christifideles laici. Dans votre pays, les laïcs représentent un grand capital de disponibilité et d'énergies à mettre en œuvre, suivant une pastorale d'ensemble bien définie, en vue d'un plein épanouissement de tous les baptisés.

Comme je le vous disais, il y a déjà cinq ans, la famille mérite une place de choix dans votre pastorale. L'Eglise a une responsabilité réelle dans la promotion de la vie conjugale et des structures familiales, essentielles pour l'avenir de la communauté chrétienne et celui de la nation. Tout ce que vous faites en faveur des réalités familiales est gage de prospérité pour votre pays, sans parler des vocations sacerdotales et religieuses qui ont leur terreau d'élection dans les foyers chrétiens.

Permettez-moi d'insister également sur un point important et actuel pour votre pays: l'enseignement social de l'Eglise. Donnez aux laïcs les moyens de bien le connaître afin qu'ils remplissent leurs devoirs de citoyens avec compétence professionnelle et en toute honnêteté. La construction politique et l'organisation de la vie sociale relèvent de leur compétence. Puissent les catholiques du Congo, comme ceux de tous les pays africains, se pénétrer de la doctrine sociale de l'Eglise afin d'être vraiment lumière, sel et levain, et de prendre les initiatives souhaitables pour animer d'un esprit chrétien toutes les réalités temporelles!

8. Il arrive à des pasteurs d'accepter temporairement, par esprit évangélique, une mission d'ordre politique, comme l'a fait Monseigneur Kombo avec tant de sincérité et de générosité, pour le bien

de la nation. Ce sont des situations exceptionnelles car, pour qui a charge d'âmes et veut être un rassembleur du Peuple de Dieu, il convient d'être indépendant par rapport à l'action politique directe dans le pays.

En revanche, vous aurez à cœur d'être présents à votre peuple par des messages appropriés, surtout lorsqu'en temps de crise il éprouve le besoin d'être éclairé, soutenu et réconforté. Que l'opinion générale garde de vous une image modelée sur celle du Christ: une image d'hommes de Dieu, qui aiment profondément leur patrie et qui partagent toutes les conditions de vie, heureuses et malheureuses, de leurs compatriotes, comme le fit le Seigneur sur terre!

Enfin, contribuez sans relâche à la reconstitution du tissu social en étant les apôtres de la fraternité et de la convivialité, et poursuivez l'enseignement des grands principes de la morale chrétienne en ce qui concerne notamment la personne humaine, la vie en société et l'engagement politique. A cette fin, après le « [Catéchisme de l'Eglise catholique](#) », l'encyclique [Veritatis Splendor](#) récemment publiée vous servira de guide.

9. Dans un environnement religieux pluraliste comme le vôtre, le dialogue avec ceux qui n'adhèrent pas à la foi de l'Eglise est particulièrement important et même nécessaire en vue de l'évangélisation. Par le dialogue, en effet, on cherche à renverser les obstacles que des divergences de doctrines, de disciplines ou de structures ont créés contre l'unité. L'Eglise catholique, en Afrique comme ailleurs, doit soutenir et promouvoir le dialogue.

A la lumière du « [Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme](#) », publié cette année par le Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens, il conviendra de clarifier et d'approfondir votre participation aux activités du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo, afin de contribuer le mieux possible à l'unité entre les disciples du Christ, étant sauve la fidélité à l'enseignement de l'Eglise catholique, parce que, dans la recherche de la Vérité, la norme, c'est le Christ vivant dans l'Eglise.

10. En conclusion, dans la perspective de l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Evêques, je voudrais vous adresser, à vous-mêmes et à vos communautés diocésaines, mes encouragements à prier pour le succès de ces importantes assises. Un réel effort de réflexion a eu lieu sur votre continent en ce qui concerne l'évangélisation et l'on sent le désir d'annoncer la Bonne Nouvelle avec plus de dynamisme, en vue de répondre aux enjeux du troisième millénaire.

Cependant, l'évangélisation n'aura son plein épanouissement que par l'action de l'Esprit Saint: aussi faut-il lui demander lumière et force. Comme l'exprimait l'exhortation apostolique [Evangelii Nuntiandi](#)[8], « c'est grâce à l'appui du Saint-Esprit que l'Eglise s'accroît. Il est l'âme de cette Eglise. C'est lui qui explique aux fidèles le sens profond de l'enseignement de Jésus et son mystère. Il est celui qui, aujourd'hui comme aux débuts de l'Eglise, agit en chaque évangéliste qui se laisse posséder et conduire par lui, et met dans sa bouche les mots que seul il ne pourrait

trouver, tout en prédisposant aussi l'âme de celui qui écoute pour le rendre ouvert et accueillant à la Bonne Nouvelle et au Règne annoncé ».

Je confie à Notre-Dame, Reine des Apôtres, les souhaits que je forme pour vous tous. Puisse-t-elle vous assister, pasteurs et fidèles, dans votre œuvre missionnaire, elle qui, au matin de la Pentecôte, présida dans la prière au début de l'évangélisation, sous l'action de l'Esprit Saint!

De grand cœur, je vous donne ma Bénédiction Apostolique, que j'étends bien volontiers à vos collaborateurs, aux religieux et religieuses, aux catéchistes et aux fidèles de tous vos diocèses.

---

[1] *Lumen Gentium*, 23.

[2] *Jn* 17, 21.

[3] N. 16.

[4] Cf. *2 Tm* 1, 6.

[5] N. 73.

[6] Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques, *Instrumentum laboris*, 27.

[7] *Ad gentes*, 17.

[8] N. 75.

© Copyright 1993 - Libreria Editrice Vaticana